

PÊCHE AUX CAS PRATIQUES

Prénom, NOM	BOUCHARAT Franck
Fonction	Technicien de rivière
Organisme + (n°dpt)	Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy - SYMILAV (42)

Propose une prise aux intéressés

Objet	Réalisation d'un dispositif de franchissement piscicole sur l'Anzon
Date	Jeudi 22 octobre 2015
Contexte initial	<p>L'aménagement de ce franchissement piscicole rentre dans le cadre du nouveau contrat de rivière – Natura 2000 <i>Lignon du Forez</i>. Ces ouvrages ont été reconnus prioritaires pour leur équipement et ont donc été classés au titre du Grenelle de l'Environnement.</p> <p>L'Anzon étant classé à la fois liste 1 et 2 au titre de l'article L.214-17 du code de l'environnement du bassin Loire-Bretagne, aucune autorisation ou concession ne peut être accordée pour la construction de nouveaux ouvrages s'ils constituent un obstacle à la continuité écologique et tout ouvrage déjà existant doit assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs d'ici 2017.</p> <p>D'autre part, en application de l'article L 214-18 du code de l'environnement, qui stipule que tout ouvrage dans le lit d'un cours d'eau doit comporter un dispositif fixe permettant de maintenir dans le lit du cours d'eau un débit garantissant en permanence la vie, la circulation et la reproduction des espèces piscicoles (ce dispositif doit être mis en place au plus tard le 1^{er} janvier 2014).</p> <p>Sur les deux ouvrages concernés, les seuils Rivier et Duts, le SYMILAV a ainsi choisi de créer une rivière de contournement de 57 m avec pose de seuils de calage en rondins.</p>
Remarques	Le chantier est en cours de réalisation (<i>voir en fin de document quelques photos</i>). La visite est programmée pour pouvoir assister à sa mise en eau.

Où et Quand ?

Lieu du rendez-vous	Directement sur le chantier à Saint-Laurent Rochefort (42)
Lieu de la visite	Chantier situé au lieu-dit « <i>Collet</i> » sur la commune de Saint-Laurent Rochefort. Itinéraire : https://goo.gl/maps/Pj5GcGAckaG2
Date	Jeudi 22 octobre 2015
Horaires (début – fin)	9h30 – 13h Option : déjeuner au restaurant à préciser sur le bulletin d'inscription pour réservation (à votre charge, prévoir environ 12 € / personne)
Remarques	Prévoir le matériel de terrain adéquat (<i>bottes a minima</i>)

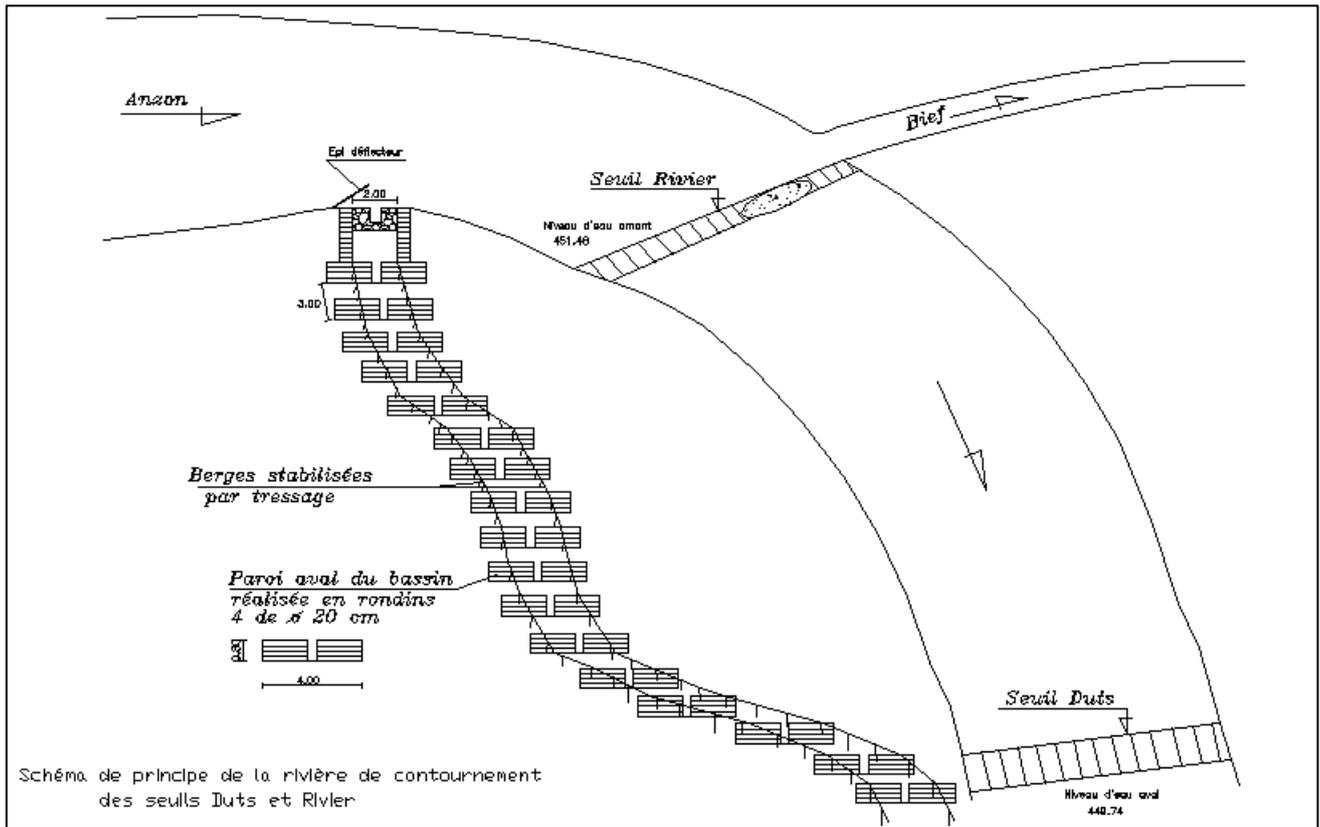
Modalités pour permis de pêche

S'inscrire auprès de	Nathalie PERRIN – Association Rivière Rhône Alpes
Coordonnées	arra@riviererhonealpes.org – 04 76 48 98 08
Remarques	Évènement réservé aux adhérents à jour de leur cotisation Inscription obligatoire à l'aide du bulletin joint 15 personnes maximum

LOCALISATION



SCHÉMA DE PRINCIPE :



Terrain avant travaux



La rivière de contournement



Les premiers seuils de calage en rondins

